

1/ Loi Travail : Le souffle ne nous manque pas !

La journée du 28 juin a été comme toutes les autres journées de mobilisation depuis 4 mois, réclamant le retrait du projet de loi et l'obtention de nouveaux droits, un succès des salarié-es, jeunes, privé-es d'emplois et retraité-es, succès et détermination qui ne s'essoufflent pas ! Ceci malgré certaines conditions de manifestation qui n'ont pas permis à toutes et à tous d'y participer.

Les premiers résultats de la votation citoyenne, lancée par les organisations syndicales depuis un mois, ont été remis à l'Elysée au conseiller social du Président de la République le 28 juin au matin ainsi que dans les préfectures pour les votations départementales. Plus de 700 000 votants, 15 796 bureaux de votes principalement dans les entreprises, 92% des votants pour le retrait du projet de loi travail, viennent renforcer l'ensemble des rassemblements, actions et manifestations unitaires.



→ lire la suite : <http://www.sudeducation.org/Loi-Travail-Le-souffle-ne-nous.html>

2/ Faudrait savoir... Un petit quizz sur la loi travail

Le but est de deviner quel parti politique, et quelles femmes et quels hommes politiques, ont écrit et adopté le texte suivant :

« La démocratie sociale que nous devons construire doit s'appuyer sur un syndicalisme fort et respecté, constructif sur l'innovation, intransigeant sur les régressions sociales. Et puis, il faut rétablir la hiérarchie des normes : la loi est plus forte que l'accord collectif et lui-même s'impose au contrat de travail. ... »

→ lire la suite : <http://www.sudeduc09.org/spip.php?article33>

3/ Information sous contrôle. Une virulente campagne antisyndicale

« La France est soumise aujourd'hui à deux menaces qui, pour être différentes, n'en mettent pas moins en péril son intégrité : Daech et la CGT. » Il faut rendre grâce à Franz-Olivier Giesbert d'avoir exprimé la vérité d'un journalisme français sous domination politique et financière. « Ce n'est qu'un début, continuons le combat contre la CGT », annonce l'éditorialiste-vedette du *Point* en ouverture d'un numéro sur « La vraie histoire du "mal français". Blocages, violences, CGT, modèle social » (2 juin 2016). → lire la suite sur le site du Monde Diplomatique :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2016/07/HALIMI/55956>

4/ Madame Najat Vallaud-Belkacem promue Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur ?

La question mérite d'être posée à la lueur des récents événements survenus dans le Gers où le préfet, M. Pierre Ory, serait intervenu auprès de l'Education nationale afin que deux élèves à l'encontre de qui il a pris des Obligations de quitter le territoire français (OQTF) ne soient pas réinscrites dans les établissements où elles poursuivent leurs études.

Leïla, 18 ans, est de nationalité burkinabé. Elle est élève de 1ère L au lycée Alain Fournier à Mirande (Gers) et doit passer en terminale. Son père est français. Elle a reçu une OQTF en janvier. Plusieurs fois convoquée à la gendarmerie de Mirande, elle a été conduite au Centre de rétention de Toulouse. Libérée, elle a été assignée à résidence avec, dans un premier temps, obligation de pointer quotidiennement à la gendarmerie, à 12h15 précises, ce qui l'obligeait à quitter les cours.

→ lire la suite : <http://www.sudeducation.org/Madame-Najat-Vallaud-Belkacem.html>

5/ Liquidation des écoles rurales : concentrer les moyens et renforcer la hiérarchie

Chargé par Manuel Valls, d'une mission sur « les conventions de ruralité et l'avenir des écoles en milieu rural » ayant pour but de travailler « pour amplifier la démarche de contractualisation avec les élus locaux en faveur de l'école rurale et de montagne », le sénateur Duran a rendu son rapport à la ministre de l'Éducation nationale fin mai.

Sans surprise ce rapport plébiscite les démarches de conventionnement et de contractualisation au service de la « rationalisation » des moyens mais également la mise en adéquation des organisations territoriales avec celle de l'Éducation nationale qu'il conviendrait d'adapter à ces nouveaux dispositifs.

→ lire la suite : <http://www.sudeducation.org/Liquidation-des-ecoles-rurales.html>

6/ Conseil pédagogique : refuser les hiérarchies intermédiaires

La réforme du collège donne un rôle important au conseil pédagogique, que les chef-fe-s d'établissement vont à nouveau tenter d'imposer dans les établissements. La composition et le fonctionnement de ce conseil sont pourtant tout sauf démocratiques.

Voici donc les possibilités de contre-attaques proposées par SUD éducation. Le combat commence dès la rentrée puisque les chef-fe-s ont 15 jours après la rentrée pour dresser la composition du conseil.

→ Lire la suite : <http://www.sudeducation.org/Conseil-pedagogique-refuser-les.html>

7/ Agenda militant : quand on vous dit qu'on lâche rien ... !

- Lundi 4 juillet : **Mirepoix** Debout assemblée du peuple à 18h45 sous la halle.
- Mardi 5 juillet : manifestation régionale à **Toulouse** à 12 h Allées François Verdier
- Mardi 5 juillet : AG nuit debout à **Foix**, halle Vilotte (Commission « action » à 18h30, AG à 19h30)
- Jeudi 7 juillet : nuit debout spéciale « constituante et démocratie », 19h30 sous la halle Vilotte à **Foix**
- AG des faucheurs volontaires les 15-16-17 Juillet à La Bastide De Sérou

Bientôt les vacances !!!